

Promouvoir le développement des compétences tout au long de la vie



Jean-Claude Reding
Président de la CSL

Le programme gouvernemental pour les années 2009 - 2014 stipule entre autres que les offres de formation tout au long de la vie seront étendues et ancrées dans un concept de Lifelong Learning.

La Chambre des salariés (CSL) ne peut qu'approuver cet engagement pour la formation continue qui est indispensable pour garantir à tous les bases adéquates pour mettre à jour et perfectionner leurs connaissances et compétences. Nous soulignons que de telles initiatives doivent être élaborées en concertation avec tous les acteurs institutionnels impliqués dans la formation continue et notamment les chambres professionnelles et les partenaires sociaux. Une telle démarche est d'autant plus importante que le marché du travail, avec un taux de chômage en hausse et des perspectives difficiles pour les mois à venir, risque de faire les frais de la crise économique.

Il est à craindre que les salariés seront les premiers lésés. Non seulement les mesures de rentabilisation des entreprises sont-elles susceptibles d'entraîner des réductions de postes, mais de nombreuses personnes subissent des pertes de salaire dues au chômage partiel.

Dans ce contexte la CSL appuie les nouvelles initiatives en matière de chômage partiel en organisant des formations continues spécifiques pour les personnes concernées. Pour ces dernières le taux d'indemnisation est relevé à 90% sous condition de participer pendant les périodes d'inactivité à des mesures de formation continue.

Afin d'améliorer le succès des initiatives dont question, la CSL s'interroge s'il ne faudrait pas revoir les modalités d'application et porter l'indemnisation du salarié à 100%.

Une culture de l'apprentissage tout au long de la vie, qui soit attrayante et qui se concilie avec la vie professionnelle et privée, implique des services de qualité de la part des offreurs de formation. Dans le souci de favoriser davantage la participation de la population adulte aux actions de formation, le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC), la formation continue de la CSL, cherche à diversifier et à adapter son offre de formation à un public adulte et à créer des parcours flexibles de manière à faciliter la combinaison travail, études professionnelles et vie privée pour les apprenants.

Les contenus de nos cours du soir, de nos séminaires, de nos formations universitaires et de nos formations spécialisées sont en plus agencés de manière à vous permettre de travailler sur des cas rencontrés sur votre lieu de travail et de repartir ainsi avec des solutions concrètes et opérationnelles.

Dès à présent je vous invite à prendre connaissance de notre offre de formation continue et j'espère avoir le plaisir de vous compter parmi nos participants.

Luxembourg, septembre 2009